

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 se termine. Ces derniers jours, le marché de l'avent et la tournée de Saint-Nicolas ont apporté de la joie et de l'émerveillement au cœur de l'hiver. Je remercie l'amicale des Sapeurs-pompiers, le CCAS et les nombreux bénévoles de la commune qui, tout au long de l'année, animent les activités qui rythment la vie de nos villages.

2022 va rester dans nos mémoires à plusieurs titres :

La canicule (l'année la plus chaude jamais enregistrée en France) et la sécheresse,
La guerre en Ukraine avec son cortège de malheur,
La forte augmentation des prix des produits alimentaires et la crainte de manquer d'énergie,
Et puis toujours ces épidémies à répétition.

Face à cette situation, les Français et les Européens font preuve d'une formidable capacité d'adaptation.

À nous de trouver individuellement, mais aussi au sein de nos communautés de vie et de travail, les actions à engager pour mieux consommer, mieux protéger l'environnement, économiser de l'énergie... Pour la commune, les efforts concernent l'éclairage public, l'isolation et le chauffage de nos bâtiments, la gestion de la forêt, la bonne maîtrise de nos dépenses...

En ayant à l'esprit ces défis, avec les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux, je souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année à tous les habitants de nos villages. Et à tous, une année 2023 sobre mais heureuse, avec de l'ambition et de nombreux engagements en faveur de la solidarité et de la fraternité.

Bonne santé à tous !

Bernard Guirkinger

RECENSEMENT 2023

L'INSEE va organiser le recensement de la population de notre commune au cours du mois de janvier.

Cette opération, conduite tous les 5 ans environ, est très importante pour orienter les politiques publiques et aussi parce que de nombreuses ressources financières de la commune sont directement liées au nombre d'habitants. Des informations précises seront distribuées dans les boîtes aux lettres.

Vous pourrez répondre par internet selon des instructions qui vous seront fournies. À défaut, notre secrétaire de mairie, Marie Dap, se présentera à votre domicile avec un dossier papier. **Si vous n'avez pas reçu de document avant le lundi 23 janvier, veuillez contacter la Mairie au 03 82 50 10 34.**

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est obligatoire. C'est un devoir civique, simple et utile à tous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statis-

tiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez vous rendre sur le site le-recensement-et-moi.fr ou contacter la mairie.



URGENCES MÉDICALES ET MÉDECIN

En cas d'urgence, il faut appeler le SAMU en composant le 15.

Si vous avez besoin d'un médecin et que vous n'arrivez pas à joindre votre médecin traitant, vous pouvez téléphoner à :

MEDIGARDE au 0820 33 20 20

> le soir : du lundi au vendredi entre 20h et 8h,

> le week-end : du samedi 12h au lundi 8h,

> les jours fériés.

Un personnel spécialisé prendra votre appel. Vous serez mis en relation avec un médecin régulateur généraliste qui fera un premier diagnostic en fonction de vos symptômes. En accord avec vous, le médecin régulateur déterminera le degré d'urgence et il pourra vous proposer une solution adaptée à vos besoins.



GRIPPE AVIAIRE

Devant la difficulté à maîtriser cette épizootie, le préfet a imposé une nouvelle fois la claustration des volailles pour éviter les contaminations et la propagation du virus.

Il faut éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et les volailles. Il faut, soit laisser les volailles à l'intérieur des bâtiments, soit les protéger avec des filets si elles sont à l'extérieur.

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

L'opération « Brioches de l'amitié », organisée par le CCAS, début octobre, a permis de collecter dans la commune près de 1900€ versés à l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) de Thionville pour la construction d'un foyer d'accueil pour personnes handicapées adultes à Volkrange. Merci pour votre générosité.



VALORISATION DES SAPINS DE NOËL

Avec l'Arc Mosellan, la commune organise la collecte des sapins de Noël.

Les sapins, **sans décorations**, peuvent être déposés à Oudrenne sur la Place des fêtes (*place du 14 novembre 1944*) dans un espace dédié entre le 2 janvier et le 16 janvier.

Les sapins seront ensuite broyés et le broyat sera mis à la disposition des habitants.

DÉCHETS / NOUVEAU CALENDRIER

À partir du 1^{er} janvier, la collecte des déchets recyclables (sacs plastique transparents) sera hebdomadaire et se fera en même temps que la collecte des déchets ménagers avec des camions spécialement équipés pour gérer séparément ces deux flux.

Pour notre commune, ces deux collectes se feront tous les lundis matins.

Rappel : la tarification incitative va se mettre en place également au 1^{er} janvier, le nombre de levées de la poubelle des déchets ménagers sera comptabilisé.



BULLETTIN D'INFORMATION OUDRENNE / LEMESTROFF / BREISTROFF

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

Élu(e)s et services municipaux

Mise en page : Emmanuel GARBAL

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie.